

## Procès-verbal de la réunion du CA du 26 janvier 2015

Approuvé

### Présents :

<i>Arlette Crapez Nisot</i>	<i>Aînés du cdH</i>	<i>Hubert Preiser</i>	<i>Fédération Indépendante des Seniors</i>
<i>Jacques Maesschalck</i>	<i>Aînés du cdH</i>	<i>Maryse Dauvin</i>	<i>Fédération Indépendante des Seniors</i>
<i>Josette Neunez</i>	<i>Aînés du MOC</i>	<i>Gilbert Lonnoy</i>	<i>FGTB Seniors</i>
<i>Anne-Marie Balthasart</i>	<i>Aînés ECOLO</i>	<i>Corinne Rosier</i>	<i>Ligue Libérale des Pensionnés</i>
<i>François Verhulst</i>	<i>Courants d'âges</i>	<i>Dominique Blondeel</i>	<i>Senoah</i>
<i>Christiane Ophals</i>	<i>Enéo</i>		

### Excusés :

<i>Patrick Feltesse</i>	<i>Aînés du MOC</i>	<i>Sylvain Etchegaray</i>	<i>Ligue Libérale des Pensionnés</i>
<i>Anne Jaumotte</i>	<i>Aînés ECOLO</i>	<i>Jean Gengler</i>	<i>Senoah</i>
<i>Florence Lebailly</i>	<i>Espace Seniors</i>		
<i>Jean-Jacques Viseur</i>	<i>Enéo</i>		

### 1. Mot de la Présidente

Josette Neunez, Présidente du CA, présente aux membres ses meilleurs vœux pour l'année 2015.

### 2. Approbation du PV du CA du 22 septembre 2014 :

Le CA approuve le PV de la réunion du CA du 22 septembre 2014

### 3. Présentation du médiateur de la FWB

Mr Marc Bertrand, accompagné de Mme Danielle Pluvier, présente à la CAS le rôle de médiateur de la FWB et de la RW et fait appel à son rôle de relai par rapport à ses associations membres.

Un dépliant est distribué. Un site est disponible pour toute information à l'adresse [www.le-mediateur.be](http://www.le-mediateur.be)

### 4. Budget 2015 :

Anne-Marie Balthasart présente le budget 2015 et explique les différentes hypothèses.

On reparle du niveau de rémunération de la secrétaire administrative, non encore ajusté alors que la décision date de plusieurs mois. Le Secrétaire du CA est chargé de voir cette question avec l'UCM en ajustant la variable ancienneté par rapport aux barèmes du secteur.

## **5. Projets 2015 :**

Le travail en Commissions doit être poursuivi, et relancé s'il y a lieu.

Pour la Commission « pensions et revenus », on évoque le lancement par le ministre fédéral en charge d'une commission ad hoc constituée sans représentants des aînés et on signale les nombreuses incohérences du nouveau projet. Le CA décide du lancement d'un groupe de travail chargé de plancher sur le nouveau projet et d'introduire des questions et amendements à ce sujet. Comme membres de ce groupe s'inscrivent Arlette, Anne-Marie, Gilbert, Dominique et on évoque les noms de Jean-Jacques Viseur pour Enéo et de Patrick Feltesse pour les Aînés du MOC. Le Secrétaire du CA est chargé d'organiser le lancement de ce groupe de travail.

Pour les CCCA, il faut trouver un remplaçant comme coordinateur pour la RW à Amélie Radoux qui a quitté Espace Seniors pour occuper d'autres fonctions. On signale le travail du CCCA de Wanze qui collabore avec le CCC des Jeunes. Cet exemple doit être valorisé. Le CA fera le point sur la situation des CCCA en avril.

Lors du colloque de novembre 2014, Dominique avait lancé l'idée d'organiser des Assises des Vieillissements. Amélie avait rédigé un premier projet que Dominique va reprendre, compléter et envoyer à tous les membres du CA. On s'accorde sur le choix de 3 ou 4 thèmes prioritaires qui seront abordés puis replacés dans un contexte plus large, pour éviter de se perdre dans des considérations trop générales. L'objectif global serait le bien-être des aînés et le fil conducteur serait un changement du regard de la société sur le vieillissement.

## **6. Rapport 2014**

Il est rappelé que la CAS doit établir le rapport annuel 2014 mais également un rapport sur les trois premières années de son mandat de Commission des Seniors de la FWB.

Le Secrétaire du CA va s'y atteler.

## **7. Calendrier des réunions en 2015**

Le calendrier proposé par le Bureau est approuvé.

## **8. Divers**

Dominique propose que la CAS prenne position suite aux événements sanglants du début d'année à Paris et suite aux tensions qui y sont liées. Elle rédigera un texte à retravailler qui sera repris par un groupe de travail « actualité » dont une réunion est fixée le 9 février à 15.00 h.